

Employé et externe

RÈGLES D'UTILISATION DE LA SALLE D'ENTRAÎNEMENT

Accès à la salle d'entraînement, selon le calendrier scolaire :

- Réservée pour le Campus de jour entre 8h15 et 16h15, mais seulement selon des plages spécifiques qui seront révisées chaque session. L'horaire sera fourni aux utilisateurs et affiché dans les installations du Campus.
- Fermée les jours fériés, la période des fêtes, les vacances estivales et durant les deux semaines de relâche.
- Non accessible pendant les cours d'éducation physique ou réservation de groupes externes, et ce, sans préavis.
- Un abonnement est requis auprès de Maxi-Forme, pour les soirs (après 16h30) et les fins de semaines.

Règlements

1. L'utilisateur s'engage expressément à respecter les restrictions de l'accès à la salle lors des cours d'éducation physique du Campus ou toute autre cause visée par le précédent paragraphe;
2. Aucun langage abusif ou cri ne sera toléré;
3. L'alcool, le tabac et les drogues sont interdits sur les lieux;
4. La vente et/ou la promotion de tout médicament par ordonnance, de supplément alimentaire et/ou de tout autre produit pharmaceutique et/ou naturel par l'utilisateur aura comme conséquence la résiliation immédiate du contrat intervenu avec le membre;
5. Aucune littérature, avis, publicité et/ou tout autre document ne peut être distribué ou affiché;
6. L'ajustement de la télévision, de la radio, du chauffage, de l'air climatisé, des ventilateurs et/ou de tout autre équipement ne peut s'effectuer que par le personnel, l'utilisateur s'engageant expressément à ne pas toucher aux susdits équipements;
7. L'utilisateur ne peut pas se retrouver au sous-sol et dans l'aire arrière.
8. Les verres, papiers et/ou autres déchets doivent, en tout temps, être jetés dans les contenants appropriés;
9. Des vêtements de sport appropriés et des chaussures d'entraînement en bon état doivent être portés en tout temps dans la salle d'entraînement et/ou dans les gymnases;
10. L'utilisateur doit enlever ses chaussures d'extérieur avant d'entrer dans la salle d'entraînement et/ou dans les gymnases lors des saisons autres que l'été, étant entendu que seules les chaussures de sport d'intérieur sont permises dans la salle d'entraînement et dans les gymnases;
11. La nourriture et les sacs de sport ne sont pas permis dans la salle d'entraînement;
12. Les poids libres, les barres et les poids à haltères doivent être déposés avec soin sur le plancher;
13. L'utilisateur doit s'assurer que la porte donnant accès à la salle d'entraînement se referme derrière lui. L'utilisateur ne peut, en aucun cas, laisser passer une autre personne ou partager sa puce avec autrui;
14. Aucun abus d'équipement ne sera toléré;
15. L'utilisateur doit, en tout temps, replacer le matériel aux endroits désignés;
16. Les colliers de serrage (collets) sont requis pour l'appareil de développé-couché (bench press), les bancs inclinés et déclinés, ainsi que pour les flexions de jambes (squats);
17. L'utilisateur doit essuyer l'équipement après chaque utilisation, en vaporisant le papier et non l'équipement directement.

***Le non-respect de l'une de ces clauses peut engendrer l'expulsion de la salle d'entraînement.

Casiers ou effets personnels

Des casiers sont fournis gratuitement pour une utilisation quotidienne et ce, à la condition qu'il ferme le casier à l'aide de son propre cadenas. L'utilisateur est invité à ne pas apporter d'objets de valeur sur les lieux. Le Campus n'est pas responsable de la perte, du vol et/ou des dommages. Les cadenas laissés sur un casier seront coupés. Le Campus disposera, à sa discrétion, des articles qui n'auront pas été réclamés dans les trois (3) jours suivants leur ramassage.

FORMULAIRE DE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ ET DE CONSENTEMENT À L'UTILISATION DE LA SALLE D'ENTRAÎNEMENT

Nom de l'utilisateur(ère) : _____

Adresse courriel : _____

Téléphone : _____

Numéro de puce : _____

1. Conditions d'utilisation de la salle d'entraînement

En accédant à la salle d'entraînement, je reconnais que :

- L'utilisation des équipements cardiovasculaires et de musculation comporte des risques inhérents, notamment des blessures musculaires, articulaires, cardiovasculaires ou autres.
- Je suis responsable de mon état de santé et je m'engage à consulter un professionnel de la santé avant d'entreprendre ou de modifier un programme d'entraînement, au besoin.
- Je m'engage à utiliser les équipements de manière sécuritaire et à respecter les règlements de la salle d'entraînement affichés sur place.

2. Décharge de responsabilité

En signant ce formulaire :

- Je renonce à toute réclamation, action ou poursuite contre le Cégep, ses employés, ses représentants ou ses partenaires pour tout dommage corporel, matériel ou moral pouvant résulter de l'utilisation de la salle d'entraînement.
- J'accepte d'assumer les risques associés à l'utilisation de ces installations, et ce, même si un accident ou incident survient malgré la présence ou l'absence de supervision.

3. Consentement à la collecte et à l'utilisation des renseignements personnels (Loi 25)

Le Cégep recueille les renseignements personnels indiqués dans ce formulaire afin de permettre la gestion de l'accès à la salle d'entraînement et de documenter votre consentement éclairé.

Ces renseignements sont conservés de façon sécuritaire et ne seront pas partagés à des tiers sans votre consentement, sauf si exigé par la loi.

Conformément à la Loi 25, vous pouvez demander l'accès, la rectification ou la suppression de vos renseignements personnels en tout temps en contactant le responsable du Campus de Lotbinière :

Responsable de la protection des renseignements personnels pour le Campus : Pascal Binet

Courriel : pbinet@cegeptheftford.ca

Téléphone : 418-338-8591 poste 235

4. Confirmation et signature

En signant ce formulaire, je confirme :

- Avoir lu, compris et accepté les risques associés à l'utilisation de la salle d'entraînement.
- Donner mon consentement libre et éclairé à la collecte et à l'utilisation de mes renseignements personnels, tel que décrit ci-dessus.

Signature de l'utilisateur(ère) : _____

Date : _____